



20^{ème} réunion du Comité de direction
Bamako, les 13 et 14 octobre 2009

PROJETS DE PLAN D’ACTION 2010/2011 ET DE BUDGET 2010 D’AFRISTAT

Sommaire

ABRÉVIATIONS ET SIGLES UTILISES	2
INTRODUCTION	3
A PLAN D’ACTION 2010-2011	6
A.1 CONSOLIDATION DES ACQUIS DE L’ACTION D’AFRISTAT	6
A.1.1 <i>Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres.....</i>	<i>6</i>
A.1.2 <i>Appui pour le développement des systèmes d’information pour le suivi et évaluation des OMD</i>	<i>7</i>
A.1.3 <i>Appui pour le renforcement des capacités de production des données statistiques et d’élaboration des synthèses statistiques et économiques.....</i>	<i>9</i>
A.1.4 <i>Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique.....</i>	<i>12</i>
A.1.5 <i>Recherche appliquée.....</i>	<i>14</i>
A.1.6 <i>Renforcement des moyens de travail d’AFRISTAT et autres activités de la Direction générale.....</i>	<i>15</i>
A.2 ELARGISSEMENT DES INTERVENTIONS D’AFRISTAT AUX STATISTIQUES SECTORIELLES ET AUX NOUVELLES THÉMATIQUES.....	16
A.3 DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES MÉTHODES ALTERNATIVES ET COMPLÉMENTAIRES DE PRODUCTION STATISTIQUE	17
A.4 RÉPONSE AUX SOLlicitATIONS RELATIVES À L’ÉLARGISSEMENT D’AFRISTAT	18
A.5 MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	18
B PROJET DE BUDGET 2010 D’AFRISTAT	19
B.1 BUDGET 2010 SUR FONDS AFRISTAT	19
B.1.1 <i>Evaluation des dépenses.....</i>	<i>19</i>
B.2 ÉVALUATION DES RECETTES.....	20
B.2.1 <i>Récapitulation du budget 2010 par chapitre.....</i>	<i>21</i>
B.3 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES PARTENAIRES AUX ACTIVITÉS 2010.....	22
ANNEXE : RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES ET DES RECETTES EN 2010 EN FCFA (FONDS AFRISTAT).....	23

ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES

2gLDB	Deuxième génération de la Live Database (Banque mondiale)
ACBF	African capacity building Foundation
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
BAD	Banque africaine de développement
BTP	Bâtiments et travaux publics
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale – Bangui
CEPED	Centre d'études population et développement
CIF	Centre international de formation
CNS	Conseil national de la statistique
DIAL	Développement, institutions et analyses à long terme – Paris
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EDM	Enquête sur les dépenses des ménages
ERETES	Equilibre ressources – emplois, Tableau entrées-sorties
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INS	Institut national de la statistique
IRD	Institut de recherches pour le développement
ISS	Institut for social studies
MIGMAC	Mesurer les Inégalités de Genre des Ménages ouest Africains en matière de Consommation
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PARSTAT	Programme régional d'appui statistique de l'UEMOA
PCI	Programme de comparaison internationale
PSTA	Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SCN93	Système de comptabilité nationale version 93
SCN2008	Système de comptabilité nationale version 2008
SIMT	Système d'information sur le marché du travail
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest africaine - Ouagadougou
UMR	Unité mixte de recherche

INTRODUCTION

1. 2010 est la dernière année d'exécution du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA). Cette année constitue donc une introduction logique pour le programme de travail 2011-2015 en cours de préparation. Afin d'assurer une transition sans accroc entre ces deux programmes et une bonne visibilité des activités, le présent plan d'action est bâti sur les deux années 2010 et 2011, contrairement à la tradition d'AFRISTAT fondée sur des plans annuels de travail. Il expose les activités à mener pour les deux prochaines années, avec un accent particulier sur la première, facilitant ainsi la lisibilité de l'action d'AFRISTAT. Cette approche est d'autant plus justifiée que l'une des orientations fixées par le Conseil des Ministres pour l'élaboration du programme de travail 2011-2015 porte sur la pérennisation et la consolidation des acquis des programmes antérieurs.

2. Certains chantiers ouverts en 2010 devront se poursuivre en 2011 sans compter les activités démarrées en 2009 et qui ne pourront pas être clôturées ni en 2009 ni en 2010. Au regard des orientations stratégiques récemment décidées par le Conseil des Ministres, le Plan d'action 2010/2011 tentera d'introduire des activités relatives aux nouvelles thématiques.

3. Au cours des deux prochaines années, AFRISTAT va, dans une démarche proactive en direction des Etats, se consacrer en particulier :

- à l'expansion de la culture programmatique dans l'ensemble des Etats membres en vue de familiariser les instituts nationaux de statistique à la gestion axée sur les résultats ; cette action sera aussi dirigée vers la Direction générale elle-même ;
- au renforcement des activités dans le domaine des statistiques sociodémographiques par la recherche des méthodologies permettant la rationalisation de la collecte, les études approfondies des comportements des ménages à partir des enquêtes sur les dépenses menées récemment dans les Etats membres ;
- à la poursuite du développement accéléré, amorcé depuis près de deux ans, de l'amélioration des statistiques et synthèses économiques ; l'accent sera porté sur les statistiques d'entreprises et des prix, les comptes nationaux, la conjoncture et la prévision économiques, et la révision des nomenclatures communes aux Etats membres ;
- à l'amélioration de la communication institutionnelle et au développement des bases de données ;
- à la consolidation des moyens de travail d'AFRISTAT par le renouvellement, la recherche et le renforcement des partenariats et la formation continue du personnel.

4. La mise en œuvre du Plan d'action 2010/2011 reposera sur les ressources propres d'AFRISTAT mais aussi sur celles que les partenaires au développement mettront à disposition au cours de la période. Sur ce dernier point, AFRISTAT mettra à profit la contribution de la France à la mise en œuvre du PSTA, les initiatives prévues dans le cadre du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques financé par la Banque africaine de développement (BAD), les projets de

rénovation des indices des prix à la consommation des pays de l'UEMOA et ceux de la CEMAC, le contrat de subvention signé avec l'UEMOA pour l'accélération de la production des comptes nationaux, l'accord de don signé avec l'ACBF pour la deuxième phase du projet d'amélioration des systèmes d'information sur le marché du travail, le fonds fiduciaire pour l'amélioration de la communication institutionnelle financé par la Banque mondiale et d'autres accords qui pourraient être négociés dans l'intervalle.

5. Comme étape de transition entre deux programmes qui se suivent, le Plan de travail 2010/2011 est structuré conformément aux orientations stratégiques de la période 2011/2015. Il s'articule autour des points ci-après :

- consolidation des acquis de l'action d'AFRISTAT ;
- élargissement des interventions d'AFRISTAT aux statistiques sectorielles et aux nouvelles thématiques ;
- développement et mise en œuvre des méthodes alternatives et complémentaires de production statistique ;
- réponse aux sollicitations relatives à l'élargissement d'AFRISTAT ;
- mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du programme.

6. Le PSTA a donné l'opportunité à AFRISTAT de mettre en place une nouvelle approche dans l'organisation de ses interventions auprès des Etats membres. Celle-ci repose essentiellement sur la définition consensuelle des activités à mener dans le cadre des conventions de travail. Cette approche, lorsqu'elle est suivie par toutes les parties (Etat bénéficiaire, AFRISTAT et partenaires), donne lieu à des résultats très encourageants. Cette stratégie d'intervention globale sera maintenue pour la réalisation du Plan d'action 2010/2011 et dans le cadre des projets financés par les partenaires.

7. Le principe de faire bénéficier à chaque Etat membre quatre missions d'appui financées par le Fonds AFRISTAT est maintenu. Le volume des missions d'experts en faveur des Etats membres sera certainement plus important grâce à l'assistance financière des partenaires. D'une manière générale, ce type d'appui ponctuel n'apparaît pas dans ce plan. L'accent a été porté sur les activités régionales¹. Pour des raisons évidentes, les activités que les partenaires pourraient confier à AFRISTAT et qui ne sont pas encore négociées au moment de la finalisation du présent document n'ont pas été prises en compte. Cependant, l'expérience montre que la réalisation d'autres projets et programmes non prévus pourrait lui être proposée au cours de ces deux années.

8. S'agissant de l'élaboration du projet de budget 2010, quelques innovations ont été introduites non seulement pour « coller » strictement au Règlement financier et comptable d'AFRISTAT mais aussi pour tenir compte de la possibilité d'évaluer le coût des activités réalisées avec les financements des partenaires.

9. Sur le premier point, l'innovation porte sur la présentation du budget par chapitre. En effet, jusqu'en 2009, une partie du budget répondait aux exigences d'une comptabilité analytique, ce qui

¹ Activités réalisées par AFRISTAT et intéressant plusieurs Etats (séminaires, ateliers, recherche méthodologique, etc.). Les missions d'appui ponctuel sont généralement décidées par l'Etat bénéficiaire.

n'est pas conforme à la réglementation d'AFRISTAT et apportait une difficulté supplémentaire dans l'évaluation du budget par poste. La Direction générale s'efforcera cependant, dans le souci de permettre la comparaison des informations et l'examen plus approfondi de certains postes de dépenses, de produire quelques tableaux analytiques.

10. Sur le second point, l'apport des partenaires est jusqu'à maintenant présenté à posteriori lors des réunions du Comité de direction. La Direction générale se propose, lorsqu'il est possible d'identifier les activités à mener avec le financement des partenaires, d'en faire une évaluation afin d'en connaître l'impact au démarrage de l'exécution du Plan d'action.

11. Le présent document comporte deux parties essentielles. La partie A porte sur les activités proposées pour la période 2010/2011 ainsi que les éléments de coût pour la réalisation ces activités² et la B expose le projet de budget 2010 d'AFRISTAT.

² Le lecteur est averti qu'il ne s'agit pas d'établir les coûts paramétriques de chaque activité. La Direction générale ne dispose pas encore de dispositif permettant une telle évaluation.

A PLAN D'ACTION 2010-2011

A.1 Consolidation des acquis de l'action d'AFRISTAT

12. Les principaux résultats attendus au cours des deux prochaines années peuvent être déclinés comme suit :

- les systèmes statistiques nationaux (SSN) sont institutionnellement mieux organisés ; leurs activités reposent sur des principes de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats ; leurs résultats sont mieux visibles et la culture statistique plus ancrée dans les mœurs socioéconomiques nationales ;
- les appuis sont apportés aux Etats pour mener les enquêtes prévues dans le cadre des projets de rénovation ou de mise en place d'indices harmonisés des prix à la consommation ; les cadres des administrations compétentes des Etats membres sont formés dans la conciliation des données sur les conditions de vie des ménages pour le suivi des Objectifs du millénaire pour le développement ; les travaux sur l'amélioration des systèmes d'information sur le marché de travail sont renforcés ; un ensemble de réflexions (méthodologie, outils de collecte, approche de financement, etc.) est élaboré et disponible pour la conduite des recensements généraux de la population dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ;
- la collecte des statistiques d'entreprises est améliorée dans les Etats membres avec l'application des nouveaux règlements en la matière ; les indices harmonisés des prix à la consommation rénovés des pays de l'UEMOA sont régulièrement publiés à partir de 2010 et des indices des prix bâtis sur le modèle de ceux de l'UEMOA sont publiés à partir de 2011 dans les pays de la CEMAC ; tous les Etats membres sont à jour de leurs comptes nationaux (SCN93) et la version SCN2008 est progressivement introduite ; des bulletins de conjoncture sur le modèle AFRISTAT sont régulièrement publiés par tous les Etats membres ; les nomenclatures de produits et d'activités d'AFRISTAT sont révisées et approuvées ;
- les SSN ont amélioré la mise à disposition de leur production par la publication régulière des rapports, l'affichage sur le Net ;
- dans le domaine de la recherche appliquée, des analyses secondaires sont menées sur les données des enquêtes sur les dépenses des ménages réalisées en 2008 dans les pays de l'UEMOA ainsi que sur celles menées en 2010 dans les pays de la CEMAC et les réflexions sont poursuivies sur la mesure du secteur informel.

13. Enfin, AFRISTAT poursuivra le renforcement de ses moyens de travail dans tous les domaines pour améliorer ses interventions auprès les Etats membres.

A.1.1 Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres

14. L'objectif global est d'apporter un soutien et une assistance technique aux systèmes statistiques nationaux en matière d'organisation institutionnelle, d'élaboration de stratégies de développement de la statistique et de formation.

15. Eléments de coûts au titre de 2010 :

- Un (1) séminaire de formation en management et leadership institutionnel pour les responsables des SSN : 25 452 950 F CFA FCFA sur Fonds AFRISTAT ;
- 10 missions d'enseignement auprès des écoles de formation statistique dont deux sont prises en charge par AFRISTAT : 16 388 800 FCFA dont deux sur Fonds AFRISTAT

A.1.1.1 Appui à l'organisation, à la coordination, au management et au pilotage de SSN

16. Sur le plan de l'organisation et de la coordination, AFRISTAT compte apporter son appui aux Etats pour la réorganisation de leur SSN et l'amélioration du fonctionnement de leurs organes de coordination, notamment les organes de type Conseil national de la statistique (CNS). A cet, il est prévu d'organiser au cours de la période 2010/2011 un ou deux séminaires de formation en management et leadership institutionnel pour les responsables des SSN.

17. AFRISTAT va poursuivre ses appuis aux Etats membres pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et évaluation de leurs stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) en complément de l'assistance technique apportée par d'autres partenaires techniques et financiers. Un accent particulier sera mis sur la maîtrise des outils de pilotage et de suivi évaluation dans ce domaine. En 2010, AFRISTAT va s'appuyer sur le financement mis à sa disposition par la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre du Programme multinational de renforcement de capacités statistiques dans ses pays membres régionaux.

18. Pour plus d'efficacité, AFRISTAT va élaborer un guide de suivi et évaluation de la mise en œuvre des SNDS ainsi que des modules spécifiques de formation selon les besoins en planification stratégique et en gestion axée sur les résultats.

A.1.1.2 Appui à la formation initiale et continue

19. En formation initiale, AFRISTAT poursuivra son assistance aux écoles de formation statistique de sa zone d'influence par l'encadrement des stagiaires, l'animation de cours et séminaires de management des SSN, la planification stratégique et la gestion axée sur les résultats, l'analyse de la pauvreté, le suivi évaluation des DSRP et des OMD et l'analyse des données sociodémographiques. Il poursuivra aussi la gestion du Projet de renforcement des capacités des écoles financé par la Banque mondiale.

20. En ce qui concerne la formation continue, celle-ci sera régulièrement dispensée à travers les séminaires ateliers prévus dans le plan d'action. Par ailleurs, AFRISTAT examinera en 2010 avec les partenaires concernés l'importante question de formation des formateurs.

A.1.2 Appui pour le développement des systèmes d'information pour le suivi et évaluation des OMD

21. L'objectif visé en 2010/2011 est de renforcer l'appui apporté aux États dans le développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre, et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

22. L'action portera sur l'amélioration de la production des statistiques sociodémographiques. Compte tenu de la diversité et de la multiplicité des sources d'informations, AFRISTAT se propose, en particulier, d'étendre à d'autres pays, l'exercice réalisé au Burkina et au Sénégal sur la conciliation des données en 2008.

23. Eléments de coût au titre de 2010

- Missions de collecte des méthodologies de recensement dans quatre (4) pays : 5 832 400 F CFA sur la contribution française pour la mise en œuvre du PSTA ;
- Réflexions sur les recensements généraux de la population dans les pays de l'UEMOA ; cette activité devra être prise en charge par la Commission de l'UEMOA ; la charge représentant le coût des missions s'élève à 6 705 899 F CFA ;
- Activités du projet d'amélioration du système d'information sur le marché du travail financés par ACBF : 45 320 000 F CFA ;
- Activités de renforcement des capacités en statistiques sociales et de la pauvreté, et conciliation des indicateurs sur la pauvreté : 39 000 000 F CFA sur financement du Programme de renforcement des capacités des pays régionaux de la BAD et 10 000 000 F CFA prélevés de la contribution française pour la mise en œuvre du PSTA ;
- Elaboration du profil de pauvreté en Guinée-Bissau : 8 371 000 F CFA financés par les partenaires de ce pays.

A.1.2.1 Appui au développement des statistiques sociodémographiques

24. AFRISTAT va finaliser et diffuser un rapport d'analyse des coûts des RGPH dans la zone AFRISTAT. De même, il va poursuivre la réflexion sur les recensements généraux de la population simultanés dans les pays de l'UEMOA. En partenariat avec la Commission de l'UEMOA, des séances de travail seront organisées en 2010 pour finaliser les réflexions sur une approche globale à proposer.

25. La deuxième phase du projet d'amélioration des statistiques du travail devra se poursuivre à partir de 2010 avec l'appui de l'ACBF. Ce projet, dont l'accord de don a été signé en décembre 2008, couvre le Cameroun, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie.

A.1.2.2 Appui pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté

26. En matière de suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, les appuis aux Etats membres porteront sur l'analyse des données d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages réalisées récemment.

27. En outre, AFRISTAT organisera, en 2011, un atelier sur les sondages dont le principal objectif sera d'élaborer un module de formation en théorie et pratique des sondages en vue de renforcer les capacités des INS en matière d'enquêtes auprès des ménages. Auparavant, il élaborera au cours de l'année 2010 un rapport méthodologique sur la question à partir des expériences récentes dans les pays membres.

28. Par ailleurs, des outils méthodologiques seront développés en partenariat pour la prise en compte de la dimension genre dans le dispositif de suivi de la pauvreté (Cf. partie 2 relatives aux thématiques nouvelles). En 2010, cette activité sera financée dans le cadre du programme de renforcement des capacités statistiques de la BAD.

A.1.3 Appui pour le renforcement des capacités de production des données statistiques et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

29. En 2010 et 2011, l'accent sera particulièrement porté sur les statistiques des prix à la consommation, les statistiques d'entreprises, les statistiques du commerce extérieur, les synthèses économiques et la révision des nomenclatures des Etats membres.

30. Eléments de coût au titre de 2010

- Développement du logiciel de traitement de l'IHPC/UEMOA : 350 000 000 F CFA financés par la Commission de l'UEMOA ;
- Activités du Projet IHPC/CEMAC : 1 751 121 433 F CFA financés par la Commission de la CEMAC ;
- Développement des méthodologies de calcul de l'indice des prix des matériaux de construction des logements et de l'indice des prix des produits industriels, et organisation d'un atelier de validation : 31 274 950 F CFA financés par le Programme multinational de la BAD ;
- Appui à la mise en place des règlements sur les statistiques d'entreprises (4 missions d'appui) : 8 352 920 FCFA prélevés de la contribution française pour la mise en œuvre du PSTA ;
- Participation d'AFRISTAT au séminaire sur les statistiques d'entreprises de Libourne : 5 326 100 FCFA sur Fonds AFRISTAT ;
- Etat des lieux des dispositifs de traitement des statistiques du commerce extérieur (missions à Ouagadougou, Bangui, Douala et Dakar) : 5 575 650 FCFA prélevés de la contribution française pour la mise en œuvre du PSTA ;
- Un (1) séminaire de conjoncture pour chacune des sous-zones d'AFRISTAT : 50 905 900 FCFA financés par la contribution française pour la mise en œuvre du PSTA ;
- Des appuis en comptabilité nationale spécifiques aux pays membres de l'UEMOA, y compris des programmes spéciaux pour la Guinée-Bissau, le Bénin et le Togo : 63 500 000 F CFA sur financement de la Commission de l'UEMOA ;
- Elaboration d'une méthodologie commune sur les comptes trimestriels et atelier de validation : 31 274 950 F CFA financés par le Programme multilatéral de la BAD ;
- Séminaire de septembre 2010 sur la comptabilité nationale : 25 452 950 F CFA sur Fonds AFRISTAT.

Indices des prix à la consommation

31. La mise en œuvre des chantiers de révision des indices des prix à la consommation en zones UEMOA et CEMAC sera poursuivie. Les indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) rénovés des pays de l'UEMOA seront régulièrement publiés à partir de 2010 tandis qu'en zone CEMAC, les travaux de terrain démarreront sur le terrain en 2010. AFRISTAT poursuivra ses appuis à d'autres pays pour améliorer la qualité des données.

Indices des prix des matériaux de construction et du coût des logements

32. Avec le développement de ce secteur, la nécessité d'élaborer des indicateurs pouvant aider dans le suivi des coûts des bâtiments et travaux publics se fait sentir dans plusieurs pays. De tels indicateurs sont utiles pour le suivi et la révision des contrats dans le domaine des marchés publics. Par ailleurs, les politiques d'aménagement urbain et diverses catastrophes dans plusieurs Etats provoquent des destructions de logements et la mise en place de processus de dédommagement des victimes. Au moment de payer ces indemnités, les gouvernements sont confrontés aux problèmes d'actualisation des montants estimés parfois avant même la destruction.

33. Certains Etats membres d'AFRISTAT ont déjà entamé des réflexions pour l'élaboration des indices dans le domaine des BTP en commençant par celui du coût de construction des logements et des matériaux de construction.

34. AFRISTAT devra assister ces pays et mettre en œuvre le processus d'élaboration d'une méthodologie harmonisée dans le domaine des BTP en général, en commençant par les indices des prix de matériaux de construction et du coût des logements. L'examen de cette question va démarrer en 2010.

35. Par ailleurs, AFRISTAT organisera et participera aux activités sur les statistiques des prix prévues dans le programme de renforcement des capacités statistiques financé par la BAD.

Statistiques d'entreprises

36. En 2009, les Etats membres ont adopté deux règlements, l'un relatif à la mise en place et à la gestion d'un répertoire d'entreprises à des fins statistiques, et l'autre sur l'élaboration d'un indice harmonisé de la production industrielle. En 2010 et 2011, AFRISTAT apportera l'assistance aux Etats pour la mise en application de ces deux textes. Un rapport annuel sur la situation des statistiques d'entreprises sera élaboré.

37. En 2010, AFRISTAT co-organisera avec le Centre de formation de l'INSEE à Libourne (CEFIL) un atelier de formation sur les statistiques d'entreprises.

38. Par ailleurs, pour compléter le dispositif de production des statistiques d'entreprises dans les Etats, AFRISTAT engagera des réflexions avec les experts nationaux pour mettre en place une méthodologie commune d'élaboration d'un indice des prix à la production industrielle. Cette activité est prévue pour 2010 et sera clôturée par un séminaire atelier de validation. AFRISTAT accompagnera les Etats dans la mise en place de cet indice en 2011.

Statistiques du commerce extérieur

39. En 2010, AFRISTAT établira un état des lieux des dispositifs de collecte, de traitement et d'analyse des statistiques du commerce extérieur à l'issue duquel il proposera des recommandations pour l'amélioration de la production de ces données. En fonction du constat et des recommandations, il sera procédé, à partir de 2011, à la mise en place, de façon progressive et en collaboration avec d'autres institutions, des outils méthodologiques et des nomenclatures spécifiques d'analyse des données.

Conjoncture et prévision économiques

40. La plupart des Etats membres rencontrent encore des difficultés pour mettre à jour leurs bases de données et publier leurs bulletins de conjoncture ainsi que pour établir un véritable diagnostic conjoncturel. Par ailleurs, la question de validation des données reste une des principales causes du retard dans la mise à disposition de l'information aux utilisateurs.

41. L'objectif en 2010 et 2011 consiste pour chaque Etat membre à disposer d'une base de données conjoncturelles, d'un bulletin et d'une note de conjoncture conformes aux normes d'AFRISTAT ainsi que d'une base de données macroéconomiques et d'un outil pour réaliser les prévisions à court terme et publier une note semestrielle de prévision.

42. Pour ce faire, AFRISTAT va poursuivre l'organisation des séminaires sous-régionaux et des ateliers spécifiques et personnalisés, à Bamako ou dans les Etats membres sur la base des outils et des méthodes de suivi conjoncturel déjà développés. Pour la prévision économique à court terme, AFRISTAT va accélérer la mise en place des modèles de prévisions dans les pays qui disposeront déjà de comptes économiques. Pour les prévisions à moyen terme, AFRISTAT va poursuivre ses réflexions en vue de mettre au point un modèle d'équilibre général standard qui puisse être adapté à l'ensemble des Etats membres.

Comptes nationaux

43. Des efforts importants déployés pour mettre à niveau les Etats du point de vue de la production et de l'analyse des comptes nationaux font apparaître des résultats encourageants malgré quelques poches d'ombre. L'action d'AFRISTAT dans ce domaine en 2010 et 2011 sera consacrée à apporter l'assistance nécessaire aux Etats pour atteindre les résultats suivants :

- les Comores, la Guinée-Bissau et la Guinée Equatoriale sont à jour dans l'élaboration de leurs comptes nationaux suivant le SCN93 en fin 2011 ;
- le Bénin, la Guinée, le Tchad et le Togo sont à jour dans l'élaboration de leurs comptes nationaux suivant le SCN93 en fin 2010 ;
- les autres Etats maintiennent le rythme de production de leurs comptes nationaux SCN93 ;
- au moins cinq pays à jour dans l'élaboration de leurs comptes nationaux suivant le SCN93 ont réalisé au moins une année de comptes suivant le SCN2008 en fin 2011.

44. Pour ce faire, trois axes d'intervention sont envisagés :

- poursuivre les appuis aux Etats membres à leur demande et sur l'initiative d'AFRISTAT ;
- organiser chaque année un atelier de formation destiné aux comptables nationaux des pays moins avancés ;
- organiser le séminaire annuel sur les comptes nationaux qui regrouperait l'ensemble des Etats membres sur un thème donné ; le séminaire de 2011 pourrait être consacré, entre autres thèmes, à la formation en rétropolation des séries statistiques suite aux conséquences de modifications des nomenclatures et de la mise en œuvre du SCN2008.

45. AFRISTAT engagera en 2010 la révision de son Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux à la lumière des innovations du SCN2008. Un séminaire atelier pour son adoption sera organisé au cours de l'année 2011.

46. Dans le même ordre d'idées, il procédera, avec l'apport des partenaires et des Etats, à la réalisation d'un manuel commun d'élaboration des comptes trimestriels au cours de l'année 2010. Le séminaire atelier de validation de ce manuel sera organisé en fin 2010 ou début de l'année 2011.

47. Par ailleurs, AFRISTAT organisera et participera aux activités prévues sur les comptes nationaux dans le programme de renforcement des capacités statistiques de la BAD.

Nomenclatures

48. La révision de la NAEMA et de la NOPEMA, commencée en fin 2008 va se poursuivre en 2010. Il est prévu d'organiser un séminaire atelier de validation des nouvelles nomenclatures en 2011. A titre de rappel, cette révision est nécessaire pour tenir compte des évolutions récentes des économies des Etats membres et des dernières révisions des classifications internationales (CITI Rev.4 et la CPC Rev.2).

A.1.4 Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique

49. Au cours de la période 2010-2011, AFRISTAT poursuivra son activité de veille technologique et de fourniture d'appuis techniques pour doter les Etats de bases de données socio-économiques et de banques de données d'enquêtes centralisées. Il s'investira aussi dans le renforcement de sa fonction d'observatoire. AFRISTAT se joindra à d'autres partenaires dans le cadre des réflexions menées sur la mise à disposition des microdonnées. Sur ce dernier point, il cherchera à nouer des relations de travail avec les services de la Banque mondiale compétents sur ce domaine.

50. AFRISTAT continuera à apporter son assistance aux INS et aux écoles pour la maintenance et la mise à jour de leurs sites Internet, la dynamisation de leurs centres de documentation et la mise à disposition d'outils performants de communication.

51. Eléments de coût au titre de 2010

- Quatre (4) séminaires de formation, dont un à Libourne, sur écrire.net : 57 600 000 F CFA financés dans le cadre du fonds fiduciaire accordé par la Banque mondiale (Projet « du chiffre à l'information ») ;
- Formation et mise en place de la plateforme éditoriale commune : 30 720 000 F CFA financées par le Projet « du chiffre à l'information » ;
- Atelier pour dix pays sur l'automatisation des publications : 12 726 475 FCFA financés par la contribution française pour la mise en œuvre du PSTA ;
- Séminaire de formation des responsables d'unités de documentation des INS de dix pays : 12 726 475 F CFA prélevés de la contribution française pour la mise en œuvre du PSTA ;
- Activités de collecte des données statistiques auprès des INS : 9 000 000 FCFA supportés par AFRISTAT et 36 000 000 à rechercher auprès de l'Agence française de développement.

Communication institutionnelle

52. Les activités porteront sur le suivi des sites Internet des Etats membres et la mise en œuvre du projet de plateforme éditoriale commune. Ainsi, au cours de la période 2010-2011, des sessions de formation sur « écrire.net » et sur la « communication institutionnelle et web » seront organisées à l'attention des cadres statisticiens et économistes et des directeurs généraux des INS et des services statistiques sectoriels.

53. Ces activités seront financées par la Banque mondiale dans le cadre du projet « *From Data to Information – Communication and dissemination Strategy for African National Statistical Offices through Internet*³ ». D'un montant de 318 235 dollars américains, ce projet prendra fin en juin 2011. Il a pour principal objectif d'aider les Etats à utiliser Internet comme moyen de communication pour faire connaître leurs activités. En 2010, il est prévu d'organiser quatre ateliers de formation dont un au CEFIL.

54. Au terme du projet, les résultats suivants devront être :

- la mise en ligne des espaces pays sur une plateforme éditoriale commune ;
- des cadres statisticiens économistes et statisticiens formés aux techniques d'écriture adaptées au Web et des webmestres et informaticiens formés aux techniques d'administration de la plateforme ;
- des espaces pays fonctionnels et les sites Internet des INS plus actifs.

Bases de données et banques de données

55. Pour l'archivage des données et l'automatisation des publications, la base de données 2gLDB et son module de publication automatisée d'annuaires statistiques Afripub suscitent toujours l'intérêt des Etats membres. La mise en place de ces outils va se poursuivre. Par ailleurs, des investigations se

³ «Du chiffre à l'information – Stratégie de communication et de diffusion à travers le Internet pour les instituts nationaux de statistique africains ».

poursuivront pour disposer d'autres bases de données plus robustes. Il est en effet envisagé de remplacer la 2gLDB par le système Data Platform (DP) développé par la BAD. Les démarches sur ce sujet seront engagées en 2010 auprès de cette banque.

Diffusion des données sur les Etats membres

56. Par ailleurs, dans le cadre du développement de sa fonction d'observatoire, AFRISTAT poursuivra la collecte des données auprès des Etats membres en vue d'établir des rapports sur l'état des SSN et de construire des banques de données afin d'améliorer la conservation de celles-ci.

Documentation

57. La dynamisation des centres de documentation sera poursuivie à travers l'organisation d'un atelier de formation des responsables des unités de documentation des INS à la gestion des bases de données documentaires, notamment avec l'application Winisis.

A.1.5 Recherche appliquée

58. L'objectif général poursuivi dans le domaine de la recherche appliquée est de mener des réflexions approfondies sur les méthodologies de travail et/ou contribuer à la mise en valeur des résultats des travaux statistiques par des analyses ultérieures et leur diffusion.

59. Les activités retenues en 2010 et 2011 s'inscrivent pour l'essentiel dans le cadre de projets et programmes initiés (ou en cours d'initiation) en partenariat avec d'autres institutions. Il s'agit notamment du programme MIGMAC (**M**esurer les **I**négalités de **G**enre des **M**énages ouest **A**fricains en matière de **C**onsommation) et du Projet de recherche sur les contraintes (institutionnelles, sociales, économiques) au développement du secteur informel avec l'Institute of Social Studies (ISS) des Pays-Bas.

60. Le programme MIGMAC vise à valoriser les données des enquêtes sur les dépenses des ménages (EDM 2008, PARSTAT 2001/2002, UEMOA 1996). C'est un programme de recherche commun à AFRISTAT et à l'UMR CEPED (IRD). Le but visé est l'exploration des relations entre démographie, genre, migrations et pauvreté en Afrique de l'Ouest. Il est attendu du programme (i) une synthèse méthodologique sur les différentes approches de classification des structures démographiques des ménages, que ce soit en démographie, en économie ou en anthropologie, (ii) une analyse comparative de la structure de la consommation des ménages en fonction de leur structure démographique réalisée à partir des enquêtes EDM et (iii) des articles scientifiques (au moins deux) à publier dans des revues internationales. Ce programme sera financé par AFRISTAT et éventuellement par les reliquats du financement du Projet IHPC/UEMOA.

61. Le projet de recherche sur le secteur informel initié avec l'Institute of Social Studies (ISS) des Pays-Bas⁴ est une étude sur la compréhension de l'informalité du marché du travail dans les pays en développement. Financée par la Banque mondiale, l'étude sera le fruit d'une collaboration entre DIAL,

⁴ L'intitulé en anglais « Unlocking potential : tackling economic, institutional and social constraints of informal entrepreneurship in Sub-Saharan Africa »

l'ISS des Pays-Bas, l'Institute for the World Economy, (IFW) en Allemagne et AFRISTAT. Les bases de données des enquêtes 1-2-3 réalisées entre 2001 et 2004 dans les pays de l'UEMOA seront exploitées pour cette recherche.

62. Dans le domaine du secteur informel, suite au Séminaire international sur le secteur informel en Afrique et le plan d'action élaboré, AFRISTAT participera aux travaux de recherche pour l'harmonisation d'une méthodologie africaine de production de données dans ce domaine.

63. Enfin, AFRISTAT prendra part au sixième colloque francophone sur les sondages prévu en mars 2010 à Tanger au Maroc par la Société Française de Statistique et la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales d'une université du Maroc, en collaboration avec le CEPED. AFRISTAT organisera et animera une session sur le thème «sondage et mesure de l'emploi, de la pauvreté et des migrations».

64. Eléments du coût au titre de 2010

- Activités du projet MIGMAC : 32 757 200 F CFA financés par la Commission de l'UEMOA (reliquats du Projet IHPC/UEMOA) ;
- Activités sur le secteur informel en Afrique: 31 400 000 FCFA, dont 26 400 000 FCFA mis à disposition par les partenaires et 5 000 000 prélevés du Fonds AFRISTAT

A.1.6 Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT et autres activités de la Direction générale

65. Au cours des deux prochaines années, les activités porteront principalement sur la conduite d'une étude sur la réforme institutionnelle d'AFRISTAT, l'élaboration du programme de travail 2011-2015 et le renforcement des moyens de travail.

66. Eléments de coût au titre de 2010

- Etude sur la réforme institutionnelle : 25 000 000 FCFA sur Fonds AFRISTAT ;
- Etude sur le régime de retraite : 18 670 000 FCFA sur Fonds AFISTAT ;
- Financement des ressources humaines additionnelles sur les fonds des projets et programmes financés par les partenaires : 248 366 832 FCFA ;
- Formation continue du personnel de la Direction générale : 10 000 000 FCFA sur Fonds AFRISTAT.

A.1.6.1 Renforcement institutionnel

67. En 2010, AFRISTAT entamera une étude sur la réforme institutionnelle de l'organisation dont les conclusions pourraient être livrées en fin 2011. Il poursuivra aussi l'élaboration de son programme de

moyen terme de travail au titre de la période 2011-2015 et fera mener une étude sur le régime de retraite de ses experts ; les conclusions de cette étude devraient être disponibles en 2010.

Etude sur la restructuration institutionnelle d'AFRISTAT

68. Conformément à une décision du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, une étude approfondie sur l'organisation institutionnelle de l'institution ainsi que sur l'évaluation du volume du Fonds AFRISTAT 2016-2025 sera menée en 2010 et 2011. Les termes de référence de cette étude ont été adoptés en 2009.

Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2011-2015

69. Après l'adoption des orientations stratégiques du programme de travail de moyen terme d'AFRISTAT au titre de la période 2011-2015 intervenue en avril 2009, la Direction générale a entamé l'élaboration effective de ce programme. Les travaux se poursuivront en 2010. Le programme devrait être validé en octobre 2010 ou en avril 2011 au plus tard.

Etude sur le régime de retraite des experts d'AFRISTAT

70. Cette étude est envisagée pour anticiper et compléter celle qui porte sur la restructuration institutionnelle d'AFRISTAT. Elle constitue une réponse à une recommandation du Comité de direction lors de sa 18^{ième} réunion.

A.1.6.2 Renforcement des ressources humaines

71. Sur le plan des effectifs, AFRISTAT ne prévoit pas de recrutement sur ses fonds propres en 2010 et 2011. Cependant, il est attendu des partenaires soit le renouvellement des postes des experts en fin de séjour soit le recrutement du personnel sur des projets et programmes qu'ils financent.

72. En 2010, AFRISTAT organisera des formations en management et leadership au profit de ses experts. Quelques formations en cours d'emploi seront également organisées à l'intention du personnel d'appui technique.

A.1.6.3 Renforcement des ressources financières

73. AFRISTAT poursuivra ses activités de mobilisation des contributions des Etats au Fonds AFRISTAT 2006-2015 ainsi que de recherche des financements auprès des bailleurs de fonds à travers l'élaboration des projets et programmes en faveur des Etats ou de lui-même.

A.2 Elargissement des interventions d'AFRISTAT aux statistiques sectorielles et aux nouvelles thématiques

74. Dès 2010, AFRISTAT va entamer des réflexions pour la prise en charge d'un certain nombre de domaines qui ne faisaient pas partie de ses activités régulières. Il s'agira en particulier d'adapter les travaux méthodologiques internationaux sur ces questions aux conditions particulières de ses Etats. Les premiers domaines identifiés sont : statistiques des infrastructures, de l'environnement et des changements climatiques, sur le genre et la gouvernance.

75. Compte tenu de leur importance pour le développement, le suivi de ces statistiques constitue des points centraux de certains programmes internationaux ou régionaux. Aussi, AFRISTAT devra-t-il réunir toutes les ressources nécessaires (méthodologiques et financières) pour apporter un appui aux Etats pour la production de ces statistiques. En prélude à cela, l'accord signé par AFRISTAT et la BAD, pour la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités statistiques dans les pays, sera mis à profit pour impulser les activités dans ces domaines au cours de l'année 2010.

76. Eléments de coût au titre de 2010

- Activités sur les statistiques du genre : 31 274 950 FCFA ;
- Activités sur les statistiques sur les infrastructures : 31 274 950 FCFA
- Activités sur les statistiques de l'environnement et des changements climatiques : 31 274 950 FCFA

Ces activités seront financées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme multinational de la BAD.

A.3 Développement et mise en œuvre des méthodes alternatives et complémentaires de production statistique

77. Poursuivant la logique d'amélioration des statistiques de base et de renforcement de la production des données pour le suivi des OMD, AFRISTAT s'investira à partir de 2010 dans le développement des comptes satellites, notamment de la santé, de l'éducation et du secteur informel.

78. En collaboration avec les administrations nationales compétentes et les partenaires oeuvrant dans les domaines, AFRISTAT se propose d'apporter son assistance à l'amélioration de la collecte systématique des données issues des sources administratives. En 2010, son intervention portera sur l'établissement d'un bilan méthodologique des méthodes de collecte en statistiques de la santé et de l'éducation.

79. Les travaux démarrés sur les statistiques de l'état civil dans la première série de pays seront finalisés et publiés en 2010.

80. Eléments de coût au titre de 2010

- Recensement des méthodes, utilisées dans les Etats membres, d'élaboration des indicateurs statistiques calculés sur la base des statistiques tirées des sources administratives : 5 575 650 FCFA prélevés de la contribution française pour la mise en oeuvre du PSTA ;
- Elaboration d'un rapport méthodologique pour l'élaboration des comptes satellites de la santé et de l'éducation : 31 274 950 FCFA financés par le Programme multinational de la BAD.

A.4 Réponse aux sollicitations relatives à l'élargissement d'AFRISTAT

81. AFRISTAT entamera des réflexions sur l'expansion institutionnelle de ses interventions au-delà de son « espace naturel ». Cette question est inscrite parmi les thèmes à traiter dans le prochain programme de travail de moyen terme et sera probablement examinée au moment de la réalisation de l'étude sur le développement institutionnel d'AFRISTAT. En attendant, deux points mériteraient d'être soulevés car ils conditionnent la qualité de la réponse qu'AFRISTAT est en mesure de donner au regard des sollicitations relatives à l'élargissement de ses interventions :

- les ressources d'intervention additionnelles (humaines et financières)
- l'utilisation de l'anglais comme langue de travail au sein d'AFRISTAT.

82. Ces questions seront examinées en 2010 pour y donner un début de réponse. En outre, AFRISTAT n'hésitera pas à intervenir ou bâtir des projets communs avec des pays anglophones. En perspective, il est envisagé d'apporter assistance au Liberia dans le domaine des comptes nationaux en 2010. De même, mis à part le projet financé par ACBF pour l'amélioration des SIMT où participent le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie, il va développer la collaboration avec l'Afrique du Sud et l'Ouganda dans le cadre des activités de recherche dans le domaine du secteur informel.

A.5 Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du programme

83. Les activités seront menées dans trois directions :

- mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT ;
- renforcement du partenariat actuel ;
- recherche de nouveaux partenaires et bailleurs de fonds.

84. Le financement de ces missions est compris dans l'évaluation globale de cette rubrique dans le projet de budget ci-après.

B PROJET DE BUDGET 2010 D'AFRISTAT

85. Le projet de budget 2010 d'AFRISTAT correspond aux propositions formulées dans le Plan d'action exposé dans la partie A du présent document. Il tient compte, non seulement des ressources propres d'AFRISTAT mais aussi des engagements qu'il a pris AFRISTAT vis-à-vis de ses partenaires financiers et techniques.

86. D'une manière générale, le fonctionnement et une partie des activités d'AFRISTAT sont financés par son Fonds alors que la plus grande partie de ses activités est prise en charge par les budgets des programmes et projets financés par les partenaires au développement en faveur des Etats et institutions ou d'AFRISTAT.

87. En 2010, les ressources extérieures proviendront principalement de la Commission de la CEMAC dans le cadre de l'exécution du Projet IHPC/CEMAC, de la BAD pour réaliser les activités du Programme multinational de renforcement des capacités, de la Banque mondiale (Projet « Du chiffre à l'information »), de ACBF (projet SIMT) et de la contribution française pour la mise en œuvre du PSTA.

B.1 Budget 2010 sur Fonds AFRISTAT

88. Le budget 2010 d'AFRISTAT est évalué, équilibre en dépenses et en recettes, à la somme de 1 512 892 000 F CFA. Il est en progression de 9,8% par rapport à l'année précédente. Cette progression est principalement due aux charges du personnel avec le recrutement de deux experts et de deux agents d'appui technique en 2009 (Cf. annexe).

B.1.1 Evaluation des dépenses

89. Parmi les dépenses nouvelles, il est prévu de remplacer un véhicule déjà amorti et qui coûte actuellement cher à l'entretien. Le principe d'organiser un séminaire en septembre 2010 sur la comptabilité nationale est maintenu. Il est aussi prévu d'organiser un séminaire sur le management et le leadership. Deux missions d'appui par pays sont prévues. Les autres dépenses sont récurrentes pour la plupart.

90. Le tableau 1 ci-après récapitule les dépenses prises en charge par les ressources propres d'AFRISTAT en 2010.

Tableau 1 : Dépenses en 2010 en francs CFA

RUBRIQUES	2009	2010	Accroissement en % par rapport à 2009
DEPENSES TOTALES	1 377 630 000	1 512 892 000	9,8
Fonctionnement	1 229 560 000	1 362 622 000	10,8
A. Fonctionnement courant	495 110 000	514 572 000	3,9
B. Charges de personnel	734 450 000	848 050 000	15,5
Investissement	148 070 000	150 270 000	1,5

B.2 Evaluation des recettes

91. Trois types de sources propres contribueront aux financements des activités d'AFRISTAT en 2010 :

- les reliquats de gestion au titre de l'exercice 2009 ;
- les produits financiers et la rémunération des services d'AFRISTAT par d'autres partenaires ;
- le Fonds AFRISTAT dont la contribution est évaluée par différence entre les dépenses totales et les autres ressources propres.

92. Le tableau 2 ci-après récapitule les recettes propres attendues pour financer les activités en 2010.

Tableau 2 : Recettes en 2010 en francs CFA

RUBRIQUES	2009	2010	Accroissement en % par rapport à 2009
RECETTES	1 377 630 000	1 512 892 000	9,8
Subventions (Fonds AFRISTAT)	1 173 442 946	1 082 262 101	-7,8
Autres produits/dépenses	84 895 991	236 226 996	178,3
Autres produits/recettes	46 891 063	91 402 903	94,9
Revenus financiers et produits assimilés	35 000 000	57 500 000	64,3

B.2.1 Récapitulation du budget 2010 par chapitre

93. Conformément au Règlement financier et comptable d'AFRISTAT, le tableau 3 présente le projet de budget d'AFRISTAT au titre de l'exercice 2010.

Tableau 3 : Projet de budget 2010 d'AFRISTAT en FCFA

RUBRIQUES	COMPTES OHADA	Budget 2010 en FCFA
DEPENSES TOTALES		1 512 892 000
Sous-total Fonctionnement et Investissement	6+2	1 512 892 000
SECTION 1: BUDGET DE FONCTIONNEMENT	6	1 362 622 000
A. FONCTIONNEMENT COURANT		514 572 000
Achats de matières et fournitures	60	36 700 000
Transports	61	146 420 000
Services extérieurs A	62	100 050 000
Services extérieurs B	63	225 072 000
Impôts et taxes	64	80 000
Autres charges	65	6 000 000
Frais financiers et charges assimilées	67	250 000
B. CHARGES DE PERSONNEL	66	848 050 000
SECTION 2 : BUDGET D'INVESTISSEMENT	2	150 270 000
Immobilisations incorporelles	21	7 900 000
Terrains	22	10 000 000
Bâtiments, installations techniques et agencements	23	
Matériel	24	70 370 000
Avances et acomptes versés sur immobilisations	25	
Autres immobilisations financières	27	62 000 000
SECTION 3: DEPENSES DIVERSES ET IMPREVUES	-	0
RECETTES TOTALES		1 512 892 000
Subventions	71	1 082 262 101
Autres produits/dépenses	75	236 226 996
Autres produits/recettes		91 402 903
Revenus financiers et produits assimilés	77	57 500 000

B.3 Contribution financière des partenaires aux activités 2010

94. La partie A du présent document reprend une bonne partie des contributions des partenaires à la réalisation du Plan d'action 2010 d'AFRISTAT. Le tableau 4 ci-dessous présente les principales contributions des partenaires attendues en 2010.

Tableau 4 : Contributions attendues des partenaires en 2010 par rubriques (en FCFA).

RUBRIQUES	OMPTE OHADA	Financement AFRISTAT 2010	Financement Partenaires en 2010	Financement consolidé en 2010
DEPENSES TOTALES		1 512 892 000	3 102 115 754	4 615 007 754
Sous-total : Fonctionnement et Investissement	6+2	1 512 892 000	3 102 115 754	4 615 007 754
SECTION 1: BUDGET DE FONCTIONNEMENT	6	1 362 622 000	3 102 115 754	4 464 737 754
A. FONCTIONNEMENT COURANT		514 572 000	2 853 748 922	3 368 320 922
Achats de matières et fournitures	60	36 700 000	13 662 500	50 362 500
<i>Carburants</i>	<i>6053</i>	<i>8 100 000</i>	<i>3 150 000</i>	<i>11 250 000</i>
<i>Fournitures de bureau</i>	<i>6055</i>	<i>10 600 000</i>	<i>10 512 500</i>	<i>21 112 500</i>
Transports	61	146 420 000	890 764 793	1 037 184 793
Voyages et déplacements	6181	137 420 000	890 764 793	1 028 184 793
Transports/séminaires , ateliers	618102	21 420 000	72 972 870	94 392 870
Transports/missions management, assistance .technique	618104	22 000 000	817 791 923	839 791 923
Services extérieurs A	62	100 050 000	58 937 500	158 987 500
<i>Locations et charges locatives</i>	<i>622</i>	<i>25 750 000</i>	<i>6 937 500</i>	<i>32 687 500</i>
<i>Etudes, recherches et documentation</i>	<i>626</i>	<i>5 000 000</i>	<i>35 000 000</i>	<i>40 000 000</i>
<i>Frais de télécommunication</i>	<i>628</i>	<i>14 300 000</i>	<i>17 000 000</i>	<i>31 300 000</i>
Services extérieurs B	63	225 072 000	1 890 384 129	2 115 456 129
Perdiem/séminaires, ateliers, groupes	638402	23 772 000	83 230 000	107 002 000
Perdiem /management et assistance technique	638404	23 680 000	824 388 107	848 068 107
				0
B. CHARGES DE PERSONNEL	66	848 050 000	248 366 832	1 096 416 832
Rémunérations directes versées aux Experts	662000	654 636 000	248 366 832	903 002 832

Annexe : Récapitulatif des dépenses et des recettes en 2010 en FCFA (Fonds AFRISTAT)

RUBRIQUES	COMPTES OHADA	2009	2010	Accroissement en % par rapport à 2009	Proportion en (%) en (2010)
1ère PARTIE : DEPENSES (Budget Global)		1 377 630 000	1 512 892 000	9,8	100,0
Sous-total Fonctionnement et Investissement	6+2	1 377 630 000	1 512 892 000	9,8	100,0
SECTION 1: BUDGET DE FONCTIONNEMENT	6	1 229 560 000	1 362 622 000	10,8	90,1
A. FONCTIONNEMENT COURANT		495 110 000	514 572 000	3,9	34,0
Achats de matières et fournitures	60	34 950 000	36 700 000	5,0	2,4
Transports	61	140 830 000	146 420 000	4,0	9,7
Services extérieurs A	62	124 850 000	100 050 000	-19,9	6,6
Services extérieurs B	63	191 150 000	225 072 000	17,7	14,9
Impôts et taxes	64	80 000	80 000	0,0	0,0
Autres charges	65	3 000 000	6 000 000	100,0	0,4
Frais financiers et charges assimilées	67	250 000	250 000	0,0	0,0
					0,0
B. CHARGES DE PERSONNEL	66	734 450 000	848 050 000	15,5	56,1
SECTION 2 : BUDGET D'INVESTISSEMENT	2	148 070 000	150 270 000	1,5	9,9
Immobilisations incorporelles	21	2 200 000	7 900 000	259,1	0,5
Terrains	22	10 000 000	10 000 000	0,0	0,7
Bâtiments, installations techniques et agencements	23	5 000 000		-100,0	0,0
Matériel	24	69 170 000	70 370 000	1,7	4,7
Avances et acomptes versés sur immobilisations	25	0		0,0	0,0
Autres immobilisations financières	27	61 700 000	62 000 000	0,5	4,1
SECTION 3: DEPENSES DIVERSES ET IMPREVUES	-	0	0	0,0	0,0
					0,0
2è PARTIE : RECETTES		1 377 630 000	1 512 892 000	9,8	100,0
					0,0
Subventions	71	1 173 442 946	1 082 262 101	-7,8	71,5
Autres produits/dépenses	75	84 895 991	236 226 996	178,3	15,6
Autres produits/recettes		46 891 063	91 402 903	94,9	6,0
Revenus financiers et produits assimilés	77	35 000 000	57 500 000	64,3	3,8